



**INTERVENTION DE S.E.M OMAR HILALE
SECRETARE GENERAL DU MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES ET DE LA COOPERATION**

**SEMINAIRE SUR LE THEME :
« LA COOPERATION MAROC-OTAN AU SERVICE DE LA PAIX ET
DE LA STABILITE EN MEDITERRANEE ».**

RABAT, LE 26 NOVEMBRE 2007



***Monsieur le Secrétaire Général Délégué de l'OTAN,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,***

Il m'est agréable de souhaiter une chaleureuse bienvenue à l'Ambassadeur Claudio Bisogniero, Secrétaire Général Délégué de l'OTAN, avec qui j'ai l'immense plaisir d'ouvrir les travaux du séminaire sur «*La coopération Maroc-OTAN au service de la paix et de la stabilité en Méditerranée* ».

Il me plaît également d'accueillir l'ensemble des participants, notamment : les Ambassadeurs et représentants des pays membres du Dialogue Méditerranéen de l'OTAN, les représentants des Départements Ministériels concernés, les chercheurs universitaires, ainsi que les représentants de la société civile. Leur participation active à cette réunion ne manquera pas d'enrichir nos débats.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La relation étroite qui lie le Maroc à l'Alliance atlantique remonte au temps de son accession à l'indépendance, et s'est poursuivie tout au long de la guerre froide pour s'approfondir avec l'avènement du Dialogue Méditerranéen.

Qu'il soit question de sa contribution aux opérations de gestion de crises diligentées par l'Alliance dans les Balkans, ou à son engagement à participer à l'Opération Active Endeavour, la coopération du Maroc avec l'OTAN ne cesse de s'intensifier.

Par ailleurs, les consultations régulières tenues, au niveau politique et militaire, entre les pays membres de l'OTAN et ceux du DM contribuent pleinement à la consolidation de ce Dialogue. C'est le cas de la première réunion ministérielle de Bruxelles, en 2004, ou encore celles des Ministres de la Défense, organisées respectivement en 2006 et 2007.

La tenue inédite et symbolique, à Rabat en avril 2006, de la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord (NAC) avec les pays du Dialogue Méditerranéen a, pour sa part, permis d'envoyer un signal fort en faveur d'une intensification de cette consultation politique qui aille de pair avec l'accroissement de la coopération pratique. Cette rencontre a également traduit l'évolution de l'Alliance, illustrant parfaitement le principe d'appropriation commune de ce partenariat.

Notre séminaire d'aujourd'hui est donc un nouveau jalon dans le processus de transformation du DM auquel le Maroc est fermement engagé. Il offre l'opportunité aux participants de divers horizons de se familiariser avec l'Alliance atlantique, avec son rôle et ses missions, surtout après les dernières mutations qu'elle a connues.

Cette rencontre est un premier résultat de l'appel lancé par le Maroc, en avril dernier, pour l'adaptation de l'Alliance à son environnement et à la prise en compte de la spécificité de ses nouveaux partenaires. Elle s'inscrit parfaitement dans le sillage de la politique d'ouverture que mène l'OTAN dans son voisinage méditerranéen.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La Méditerranée est un espace géographique unique où se côtoient intimement le nord et le sud, l'orient et l'occident. Elle regorge d'un riche potentiel humain, civilisationnel, culturel et économique. Cet espace représente aujourd'hui une zone privilégiée du commerce international et une région où s'opèrent, au quotidien, d'intenses échanges humains. La Méditerranée revêt ainsi une importance stratégique particulière, non seulement, pour le Maroc et les pays riverains, mais aussi pour le reste du monde.

Aux profondes mutations socio-économiques que connaît cet espace, s'ajoutent, aujourd'hui, de nouveaux défis engendrés, essentiellement, par les grands bouleversements qui façonnent ce début de XXIème siècle. Ils sont liés, entre autres, à l'émergence du terrorisme international, aux conflits de basse et haute intensité, à la prolifération des armes de destruction massives, mais aussi au crime organisé, à la migration illégale, à la traite des êtres humains et à la dégradation de l'environnement.

Si ces défis semblent, pour la plupart, propres à la Méditerranée, leurs ondes de chocs n'ont pas de frontières et se font ressentir à l'échelle mondiale. La sécurité et la stabilité de cet espace ne peuvent donc être appréhendées à un niveau strictement national, mais plutôt régional, voire international. Tant la sécurité de la Méditerranée est intimement liée à la sécurité internationale et vice-versa.

La multiplication de ces défis et l'obligation qui nous incombe d'y faire face, ensemble, avait bien été mises en évidence par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, lors du Sommet 5+5 qui s'est tenu, en Tunisie, en mars 2003, en déclarant que « *la conjoncture internationale marquée par tant de défis dans leur enchevêtrement effréné, voilà qui en dit long sur l'interpénétration et le brassage des civilisations et des cultures que se partagent les peuples des deux rives de la Méditerranée occidentale. Cela confirme, également, la ferme volonté qui nous anime d'affronter conjointement et efficacement les problèmes qui nous préoccupent tous et*

auxquels nous nous efforçons d'apporter des réponses dans une démarche globale et intégrée ».

Soucieux de concilier l'impératif de la défense de ses intérêts et sa politique de coopération régionale et internationale, le Maroc a toujours considéré la paix, la stabilité et la sécurité en Méditerranée comme un objectif stratégique à réaliser. C'est dans cet esprit que le Royaume œuvre inlassablement pour mettre à profit sa position géostratégique en vue de faire de la Mare Nostrum une zone de paix durable, de rapprochement et de coopération solidaire, et non un espace de confrontation. Le corollaire de ces objectifs n'est autre que le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des pays de notre zone, et le règlement des différends par le dialogue et la négociation.

Imbus de ces valeurs universelles, le Royaume joue un rôle actif dans le cadre des opérations de maintien de la paix dans différentes zones de tension, aussi bien en Europe, qu'en Afrique, ce qui lui vaut d'être à l'avant-garde en terme d'interopérabilité. Les soldats marocains ont ainsi servi aux côtés des forces de l'Alliance dans le cadre de la SFOR, en Bosnie Herzégovine, et de la KFOR, au Kosovo. Avec un contingent fort de 150 hommes, le Maroc a également pris part à l'opération ALTHEA dans le cadre de la PESD.

En Afrique, cet engagement est encore plus prononcé. Parce qu'il appartient au flanc nord du continent africain et de la méditerranée avec tout son potentiel d'impact et d'interactivité, mon pays a fait du maintien et de la consolidation de la paix en Afrique, une composante majeure de sa politique étrangère.

Il contribue, en effet, à huit opérations dans des Etats en proie à des conflits interétatiques depuis plus de 47 ans, notamment en Somalie, en République Démocratique du Congo et en Côte d'Ivoire. Il n'a ménagé aucun effort, dans le cadre de sa diplomatie de réconciliation, pour concrétiser les voies et moyens de restaurer la paix et la sécurité dans le Bassin du Fleuve Mano.

Par ailleurs, bien avant qu'il ne soit à son tour la cible du terrorisme international en mai 2003, le Maroc a adopté une politique de coopération bilatérale et multilatérale et a participé activement aux efforts de la Communauté internationale pour lutter contre le terrorisme international et l'extrémisme.

Il a, en outre, adhéré à tous les mécanismes juridiques et institutionnels mis en place par la résolution 1373 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, et coopère étroitement avec de nombreux pays pour éradiquer ce phénomène. Il s'est également engagé à coopérer, sur le terrain, dans le cadre de l'Opération Active Endeavour pour empêcher que la voie de navigation maritime majeure qu'est la Méditerranée, ne soit utilisée pour le transit de terroristes et d'armes de destruction massive.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La sécurité et la stabilité de l'espace méditerranéen ne peuvent être appréhendées, uniquement, à travers le prisme de la *hard security*. Les nouvelles menaces auxquelles nos pays sont désormais confrontés sont plus complexes à appréhender, et par conséquent plus difficiles à combattre.

Les problèmes qui se trouvent à l'origine de ces menaces sont, en outre, d'ordre économique et social et proviennent des mutations profondes de notre monde. Le sous-développement, les violations des droits de l'homme, la pauvreté, l'analphabétisme et les conséquences de la mondialisation sur les économies nationales sont autant d'éléments constitutifs du concept global de sécurité que nous ne saurions reléguer au second plan.

C'est dans cette optique que mon pays estime que le développement économique et social de la rive sud de la Méditerranée est au cœur de toute stratégie visant à assurer, à long terme, la stabilité et la prospérité de notre région.

Cependant, celle-ci ne saurait aboutir sans le renforcement des valeurs démocratiques. C'est la raison pour laquelle mon pays s'est engagé dans divers chantiers de réformes politiques, particulièrement dans le domaine de la protection et promotion des droits de l'homme et de la consolidation de l'Etat de droit, tout en accordant une place de choix au développement humain sous tous ses aspects.

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) lancée, en mai 2005, par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, procède de cette vision globale de l'Etat moderne.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La stratégie du Maroc en matière de sécurité est multidimensionnelle car elle intègre des approches aussi bien nationale, que régionale et internationale. Et c'est précisément dans cet esprit que mon pays a adhéré au cadre de coopération et de compréhension mutuelle qu'est le Dialogue Méditerranéen.

Afin d'apporter une réponse globale aux nouveaux défis sécuritaires auxquels est confrontée la Méditerranée, ce Dialogue gagnerait, cependant, à être consolidé davantage. Cette nécessité est renforcée par le fait qu'il ne peut y avoir, aujourd'hui, d'action commune sans une identification conjointe des défis et des menaces.

Le Royaume du Maroc demeure ainsi convaincu que le renforcement du DM ne saurait se réaliser sans son appropriation par les pays partenaires, et sans l'étroite association de ces derniers à la définition de ce cadre de coopération, de ses contours, de ses outils politiques et de ses déclinaisons opérationnelles. Le

but étant d'identifier des mécanismes prioritaires de coopération dans des domaines précis et entre des partenaires désireux de s'investir dans ce sens.

La nature du DM est, par conséquent, appelée à évoluer : de la coopération, vers le partenariat stratégique et privilégié. Ce dernier devrait être ouvert à tous les pays partenaires du Dialogue Méditerranéen et prendre en compte leurs attentes et leurs aspirations. Emergerait alors, un nouveau format de coopération encore plus renforcé, dont la mise en œuvre serait assurée conjointement par les Etats participants, et se ferait à un rythme propre à chacun. Il devrait, enfin, être basé sur le principe de la différenciation sans toutefois remettre en cause le principe fondamental de la non-discrimination.

L'évolution du DM vers un tel partenariat privilégié s'inscrirait non seulement dans le cadre du processus de transformation de l'Alliance, mais elle consacrerait également la concrétisation du principe d'appropriation commune, facilitant l'émergence de programmes de coopération ciblés et adaptés aux besoins et aux ambitions de chaque pays.

*Monsieur le Secrétaire Général Délégué,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,*

Enfin, je saisis cette occasion pour réitérer l'adhésion pleine et entière du Maroc au Dialogue Méditerranéen et sa disposition à poursuivre, avec l'OTAN, une coopération franche, élargie et utile pour tous, dans le cadre d'une relation basée sur la concertation, la compréhension, le respect mutuel, l'appropriation réciproque des objectifs des uns et des attentes et préoccupations des autres.

Je vous remercie pour votre attention.